



## **Séance régulière du conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents tenue le mardi 21 janvier 2025 à l'école Rose-des-Vents à 19 h**

### **Présences :**

Parents :	Personnel :	Public :	Autres :
Catherine Charbonneau Yannick Marcotte Marie-Ève Olaïzola Clémence Rivard Hiller Marie Audrey Savoie	Isabelle Masson Martine Garceau Marie-Pier Annie Garceau Anabèle Alarie Mélanie Samson (directrice) Roxanne Boulard (secrétaire)	Laurence Durante (membre de l'OPP)  Parent substitut :	Représentant de la communauté : Rachel Champagne (absente)

### **1. Ouverture de l'assemblée / Mot de bienvenue**

Mme Charbonneau ouvre l'assemblée; il est 19 h 03.

### **2. Question du public**

Une personne est présente à titre de public et en tant que représentante de l'OPP.

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du mardi 21 janvier 2025**

Mme Charbonneau en fait la lecture et aucune modification n'est demandée.

Il est proposé par Mme Rivard Hiller D'ADOPTER l'ordre de jour, tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**  
**Résolution n° CE-24-25 / 015**

### **4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi 12 novembre 2024**

Aucune modification n'est demandée quant au procès-verbal présenté.

Il est proposé par Mme Olaïzola D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du mardi 12 novembre 2024, tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**  
**Résolution n° CE-24-25 / 016**

## **5. Présentation sommaire du budget révisé**

Les documents sont remis séance tenante.

Mme Samson présente le budget en expliquant la vocation des mesures allouées, puis ventilées pour notre école.

Elle fournit également des exemples du type de dépenses fait pour chaque mesure (exemple : paiement de salaires, achat de livres, libération des enseignants sorties scolaires, aide aux parents, aide alimentaire, etc.).

## **6. Reddition de comptes attendue pour les mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements**

Cette reddition de comptes concerne les mesures dédiées et protégées allouées et versées à l'école Rose-des-Vents.

Mme Charbonneau fait la lecture de la résolution proposée, qui se lit comme suit :

Le conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents confirme que le CSSMI, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, a alloué à l'école Rose-des-Vents la somme totale de 184 493 \$. Ces sommes ont été allouées et versées au budget de l'établissement et ce, conformément aux fins prévues aux Règles budgétaires du MEQ 2024-2025.

**Proposé par : Mme Clémence Rivard Hiller**

**Adopté par : Mme Anabèle Alarie**

***Résolution n° CE-24-25 / 017***

## **7. Suivi des fonds spéciaux**

Mme Samson explique que certains montants sont à balancer en ce qui concerne les fonds spéciaux et qu'une reddition de comptes plus complète sera faite à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

On présente tout de même les entrées et sorties d'argent effectuées, jusqu'à ce jour, aux fonds spéciaux de l'année 2024-2025 (ristourne sur la vente des cahiers d'exercices, campagnes de financement, somme accordée versée aux budgets des enseignants titulaires et spécialistes).

Il est ensuite décidé d'attendre une reddition plus complète, ainsi que les coûts estimés pour la fête de fin d'année, avant d'approuver d'autres dépenses à partir de ces fonds.

## **8. Suivi surplus / déficit au service de garde en 2023-2024**

Mme Samson remet un document, séance tenante, présentant le déficit avec lequel nous avons terminé l'année 2023-2024, qui est moins élevé que ce qui était prévu et fournit des explications quant aux revenus et dépenses qui expliquent ce changement.

Elle rappelle que le plan d'atténuation des coûts chargés aux parents, qui était prévu sur quelques années, se termine en juin 2025. Nous atteindrons donc le plein tarif devant être chargé aux parents en 2025-2026.

## **9. Consultation – Politique sur les contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08)**

Mme Samson souhaite échanger avec les membres au sujet de la capacité des parents à payer le matériel scolaire en fonction de ce qui est demandé et avoir l'avis des parents quant au pourcentage du matériel utilisé.

Les enseignantes expliquent utiliser tous les manuels scolaires demandés et faire l'exercice de ne demander que le nécessaire, ou du moins y tendre, lors de l'élaboration des listes d'effets scolaires.

Mme Samson fait part des coûts reliés à la production des albums des finissants chaque année et explique que ces coûts ont beaucoup augmenté au cours des dernières années. Elles souhaitent avoir l'avis des membres sur la possibilité de charger ces coûts aux parents.

Les membres échangent à ce sujet et souhaitent qu'un sondage soit effectué auprès des parents des élèves qui seront en 6<sup>e</sup> année l'an prochain. On évoque plusieurs possibilités; par exemple, que l'album soit facultatif s'il est chargé aux parents, qu'une partie pourrait être assumée par l'école et une partie par les parents. Il est convenu qu'un sondage soit effectué auprès des parents au courant du mois de mars 2025.

La directrice fournit un suivi aux membres en lien avec les résultats obtenus du sondage effectué auprès des parents des élèves de 6<sup>e</sup> année, au sujet de la sortie prévue à Ottawa. Un seul enfant prévoit ne pas participer à la sortie (pour des raisons autres que financières) et la majorité des familles ont choisi l'option avec une activité supplémentaire, soit la plus coûteuse.

## **10. Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)**

La consultation du personnel enseignant n'a pas pu être complétée pour tous les cycles; ce point est donc reporté à la prochaine rencontre.

## **11. Compétences socio-émotionnelles et défi du comité harmonie**

Deux programmes étaient proposés à l'équipe-école cette année pour l'enseignement des compétences socio-émotionnelles; soit Hors-piste et Dire-mentor, en plus de la plateforme Moozoom. Un accompagnement par une collègue travaillant au service éducatif aux jeunes du CSSMI et la préparation du matériel étaient les objectifs visés cette année. L'enseignement de ces compétences se fait à 80 % en classe et les éducatrices spécialisées ont un rôle de soutien auprès des élèves et des enseignants.

Le premier choix de l'équipe est le programme Hors-piste, combiné à Dire-mentor (enseignement des compétences à travers des albums littéraires jeunesse). Avec le programme Hors-piste, une section destinée aux parents comportant des ateliers sera éventuellement disponible.

Le comité harmonie est un comité composé d'enseignantes qui travaillent autour du code de vie. Des défis collectifs visant à comprendre et améliorer certaines règles du code de vie ont d'ailleurs été amorcés cette année. Les membres du comité travaillent également à revoir le code de vie pour l'an prochain. L'objectif des modifications à venir est que le code de vie représente l'enseignement de comportements attendus plutôt que les conséquences spécifiques à appliquer à des comportements observés. On y distinguerait les comportements négatifs jugés mineurs versus ceux jugés majeurs (par exemple, où se situe un comportement violent), ainsi que les conséquences qui en découlent.

## **12. Photos scolaires**

Mme Savoie a contacté quelques compagnies proposant le service de photos scolaires et a fait la comparaison des prix de différents forfaits. Elle a pu constater que les offres sont très similaires d'une compagnie à l'autre.

Suite à divers commentaires recueillis, aux possibilités liées à la prise de photos (intérieur versus extérieur, choix de fonds ou non, etc.), à la possibilité d'offrir le service de photos des finissants et aux disponibilités restantes pour la prise de photos à la rentrée scolaire 2025-2026; les membres sélectionnent la compagnie Mon petit passeport.

Les membres établissent un ordre de priorité pour les dates proposées par la photographe et un suivi sera fait à la prochaine rencontre au sujet de la date obtenue pour l'an prochain.

## **13. Levées de fonds**

On nomme les sommes obtenues suite à la campagne de financement de vente de tartes, qui s'est très bien déroulée et qui a permis d'amasser un bon profit.

On discute ensuite des détails entourant la levée de fonds des Super recycleurs. En résumé; une tente sera installée à un endroit désigné à l'école et la collecte de vêtements et accessoires aura lieu en une journée seulement. On précise qu'un montant de 0,25 \$ par kilo amassé sera remis à l'école. L'entreprise des Super recycleurs s'occupe ensuite de réutiliser, recycler ou redistribuer les items récupérés à l'école.

Les membres choisissent le 27 mai pour la tenue de la collecte, parmi les dates proposées par l'entreprise. L'information sera ensuite transmise aux parents via divers info-parents.

Les membres échantent aussi au sujet de la possibilité de faire à nouveau une levée de fonds de type orthograph-o-thon ou calcul-o-thon, mais celle-ci n'aurait lieu qu'à partir du mois d'avril 2025.

## **14. Rapport des enseignants**

Diverses activités ont eu lieu : les élèves du 2<sup>e</sup> cycle ont reçu la visite d'une illustratrice, Amélie Legault et vivront un atelier sur la méthode de l'artiste Prouche, bédéiste, en février.

Le 2 décembre dernier, les élèves du 1<sup>er</sup> cycle ont assisté à une pièce de théâtre et ont vécu quelques activités à la Maison des arts de Laval.

Les rencontres de parents ont eu lieu pour tous les élèves de l'école, depuis la dernière rencontre du conseil d'établissement.

Les défis du comité harmonie se déroulent bien, nous en sommes au présentement au deuxième défi qui terminera avant la semaine de relâche.

Le 18 décembre, les élèves du préscolaire ont accueilli des membres de leur famille pour un déjeuner en classe.

Les élèves de première année ont levé leur verre de jus d'orange au retour du congé des Fêtes pour partager des souhaits pour la nouvelle année.

La traditionnelle activité de Bingo qui s'est déroulée avant Noël a été très appréciée par l'ensemble des élèves.

Un beau projet est de retour pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle; soit le journal voyageur. Les élèves s'y présentent et nomment les attraits de St-Joseph-du-Lac. Ils envoient ensuite le journal à des membres de leur famille, afin que ceux-ci puissent se promener le plus possible. Après plusieurs semaines, le document est retourné à l'école et les élèves en découvrent le contenu.

Les élèves du 2<sup>e</sup> cycle ont reçu des chandails affichant un dessin qu'ils avaient réalisé en classe. Les parents ont donné un bon coup de main pour la production des chandails.

Les élèves du groupe 821 terminent présentement les évaluations ministérielles, puisqu'ils en sont à la dernière étape de la partie académique de leur année scolaire.

Les élèves du préscolaire ont chacun reçu une « tuque de rêve » en décembre; soit 36 tuques tricotées et généreusement offertes à ceux-ci.

### **15. Rapport de la représentante du service de garde**

Nous devons composer avec plusieurs remplacements au service de garde, mais les membres de l'équipe école s'entraident, plusieurs personnes se proposent pour remplacer lorsque nécessaire.

Les dames du cercle des fermières recommencent leurs ateliers à raison d'une fois par semaine (jeudi).

Il y a présentement 77 élèves inscrits à la journée pédagogique du 24 janvier.

Les avis ont été envoyés aux parents des élèves ayant des soldes à payer et les relevés d'impôts seront déposés sur le portail parents en février.

### **16. Rapport de la direction**

Dans la semaine du 27 janvier, nous vivrons un exercice de confinement barricadé. Les enseignantes en discutent avec les élèves cette semaine, afin de les préparer et les rassurer. Le tout se déroulera dans le calme et ils pourront faire de la lecture ou une activité calme en classe, ils n'auront pas à être en silence complet et à ne rien faire. Le but de l'exercice est simplement de développer de bons réflexes et savoir comment agir en cas de besoin.

Une zone de tirailage a été instaurée sur la cour d'école et nous informerons les parents du fonctionnement via l'info-parents du mois de février. Cette zone est surveillée par Mme Beaulieu, éducatrice spécialisée et les règles ont été vues en éducation physique avec Mme Paiement. La zone est accessible aux élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année seulement, puisqu'on juge que les plus jeunes n'ont pas la maturité requise pour y participer. Le tirailage est permis à un contre un seulement, les deux élèves doivent consentir à y participer et être prêts à arrêter dès qu'un des deux souhaite se retirer.

Dans le cadre des journées de la persévérance scolaire, nous avons été sollicités par la Municipalité afin de soumettre le nom d'élèves méritants à ce sujet, qui seront ensuite invités à une soirée de reconnaissance et de remise de certificats, à la salle municipale, avec leurs parents.

### **17. Rapport de la représentante du comité de parents**

Mme Rivard Hiller était présente à la rencontre du mois de novembre, où le canevas du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation y était présenté.

Une élection a eu lieu pour le poste de trésorier.

Il a été mentionné que de grands déficits étaient observés dans plusieurs services de garde. Ces déficits seraient attribuables à une baisse de fréquentation, possiblement en lien avec les ratios plus élevés qui entraînent une hausse des coûts pour les parents.

### **18. Rapport de la représentante de l'OPP**

Une rencontre a eu lieu afin d'échanger sur l'organisation du brunch de la cabane à sucre, qui aura lieu le 21 mars prochain. Nous communiquerons avec la personne ressource du cercle des fermières pour vérifier si elles sont toujours intéressées à donner un coup de main dans la préparation de la nourriture, qui se fera le 20 mars, à la cuisine collective.

Nous aurons une commandite pour des berlingots de lait et nous en chercherons une pour le sirop d'érable. Nous solliciterons à nouveau le marché IGA Lamoureux de St-Joseph-du-Lac pour la commandite de nourriture.

## **19. Rapport de la représentante de la communauté**

Sans objet pour ce soir, en l'absence de Mme Champagne.

## **20. Correspondance**

Une enveloppe provenant de la Fédération des comités de parents du Québec est remise à Mme Charbonneau. Elle contient une publicité; il n'y aura donc aucun point à reporter à ce sujet.

Nous avons également reçu une lettre de la pharmacie Familiprix située à St-Joseph-du-Lac, mentionnant qu'un don de 846 \$ a été remis à Opération Enfant Soleil, grâce aux étiquettes commandées à la pharmacie par les parents de notre école.

## **21. Autres points**

Aucun autre point.

## **22. Prochaine rencontre / levée de l'assemblée**

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 18 février 2025, à 19 h.

La présidente, Mme Charbonneau, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Mme Masson DE LEVER la séance à 21 h 12.

**Adopté à l'unanimité**  
**Résolution n° CE-24-25 / 018**

La présidente

Catherine Charbonneau

La directrice

Mélanie Samson

La secrétaire

Roxanne Boulard